Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 022-212202154-20260519-DB20260502-DE

VILLE DE
Ploufragan

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2026

Convocation du 13 mai 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 19 mai à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Bruno BEUZIT, Maire.

PRESENTS : Bruno BEUZIT, Mari COURTAS, Anthony DECRETON, Patrick COSSON, Annie LABBE, Pascal DUBRUNFAUT, Pascale GALLERNE, Emmanuel LE NOA, Céline PESTEL, Pascale LABBE, Abdel BELARBI, Mohamed MEZILET, Pierre-Yves BRUNEL, Karine BOIVIN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pascal FOURNET, Bruno THYS, Annick MOISAN, Luc STRIDE, Aude SECONDINO, Pierre SALOU, Rokiatou KEITA, Eric PRONGET, Marie PASCO, Catherine PEDRON, Pascal JEGO, Maryline MORFOUASSE.

POUVOIRS : Maryse LAURENT donne pouvoir à Pascale LABBE
Maxime LE CRONC donne pouvoir à Mari COURTAS
Christine ORAIN donne pouvoir à Annie LABBE
Viviane BOULIN donne pouvoir à Rokiatou KEITA
Yvon LE PERDU donne pouvoir à Marie PASCO
Estelle BREILLOT donne pouvoir à Pascal JEGO

SECRETAIRE DE SEANCE : Karine BOIVIN

Membres en exercice : 33
Présents : 27
Votants : 33

26-05-02 - Commissions municipales - désignation des commissaires

Vu l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement intérieur du Conseil municipal, adopté par délibération n°26-05-01 en date du 19 mai 2026,

Considérant qu'il convient de désigner les commissaires qui siègeront au sein des commissions municipales permanentes,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par vote à main levée, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de faire application de l'article L 2121-21 du CGCT et de procéder aux désignations par vote à main levée,

- **PRÉCISE** que les commissions sont composées de la façon suivante : l'adjoint délégué, président de droit, 10 élus (8 de la majorité et 2 de la minorité), et 8 membres extérieurs (6 de la majorité et 2 de la minorité),

- **DÉSIGNE** les membres composants chacune de ces commissions comme suit :

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 022-212202154-20260519-DB20260502-DE

- **Démocratie participative : Mari Courtas**

Pascal Fournet, Karine Boivin, Aude Secondino, Rokiatou Keita, Marie-Ange Le Flanchec, Maryse Laurent, Marie Pasco

- **Sport et équipements sportifs : Patrick Cosson**

Annick Moisan, Pascal Fournet, Luc Stride, Bruno Thys, Pascale Gallerne, Marie Pasco

- **Finances : Emmanuel Le Noa**

Anthony Decreton, Céline Pestel, Patrick Cosson, Christine Orain, Viviane Boulin, Pierre Salou, Eric Pronget, Abdel Belarbi, Marie Pasco, Catherine Pedron

- **Environnement – voirie – mobilité : Pascale Gallerne**

Annick Moisan, Patrick Cosson, Karine Boivin, Luc Stride, Eric Pronget, Marie-Ange Le Flanchec, Annie Labbé, Bruno Thys, Yvon Le Perdu, Estelle Breillot

- **Jeunesse – éducation – loisirs : Annie Labbé**

Annick Moisan, Aude Secondino, Karine Boivin, Rokiatou Keita, Mari Courtas, Marie-Ange Le Flanchec, Pascale Gallerne, Estelle Breillot, Maryline Morfouasse

- **Culture et patrimoine culturel : Pascal Dubrunfaut**

Anthony Decreton, Aude Secondino, Christine Orain, Maxime Le Cronc, Viviane Boulin, Marie-Ange Le Flanchec, Pascal Jego, Catherine Pedron

- **Communication : Mari Courtas**

Aude Secondino, Annick Moisan, Marie-Ange Le Flanchec, Christine Orain, Viviane Boulin, Pascale Labbé, Maryse Laurent, Pascal Jego, Marie Pasco

- **Bâtiments – transitions écologiques et sociales : Maryse Laurent**

Patrick Cosson, Annick Moisan, Maxime Le Cronc, Annie Labbé, Christine Orain, Pierre-Yves Brunel, Pierre Salou, Eric Pronget, Yvon Le Perdu

- **Urbanisme et habitat : Anthony Decreton**

Mohamed Mezilet, Patrick Cosson, Luc Stride, Abdel Belarbi, Pierre-Yves Brunel, Bruno Thys, Pascale Gallerne, Yvon Le Perdu, Maryline Morfouasse

À Ploufragan, le 22 mai 2026

Le maire
Bruno BEUZIT

VILLE de PLOUFRAGAN (Côtes d'A.)

La secrétaire de séance
Karine BOIVIN